

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 49 (1978)

Heft: 3: Aménagement du territoire et protection des sites

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'indice des prix à la consommation

Indice global Ancien indice: septembre 1966 = 100; nouvel indice: septembre 1977 = 100

Année	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Moyenne
1973	134,0	134,9	136,0	136,3	137,3	138,3	138,5	139,0	140,2	143,1	146,1	148,3	139,3
1974	149,5	148,4	149,1	148,2	150,8	151,6	152,1	153,6	156,1	157,1	159,3	159,5	152,9
1975	160,4	160,9	161,5	161,9	163,1	163,7	163,4	163,9	164,5	164,7	165,2	165,0	163,2
1976	165,9	165,8	165,5	165,5	165,2	165,5	165,8	166,4	166,0	166,4	166,7	167,1	166,0
1977	167,4	167,5	167,2	167,4	167,3	168,4	168,5	168,5	168,6	169,0	168,8	169,0	168,1
	Indice nouvel												100,2
1978	100,3	100,4											

Groupes de dépenses (septembre 1977 = 100)

Alimentation

1977								100,0	100,6	100,2	100,7	100,4
1978	101,1	101,7										

Boissons et tabacs

1977								100,0	100,0	100,3	100,3	100,2
1978	100,3	100,5										

Habillement

1977								100,0	100,0	100,0	100,3	100,1
1978	100,3	100,3										

Loyer

1977								100,0	100,0	99,9	99,9	100,0
1978	99,9	99,9										

Chauffage et éclairage

1977								100,0	99,6	98,3	97,6	98,9
1978	95,4	93,3										

Aménagement et entretien du logement

1977								100,0	100,0	100,0	100,6	100,2
1978	100,6	100,6										

Transports

1977								100,0	100,4	100,4	100,3	100,3
1978	100,6	100,5										

Santé et soins personnels

1977								100,0	100,7	100,7	100,8	100,6
1978	100,9	100,9										

Instruction et loisirs

1977								100,0	100,0	100,3	100,3	100,2
1978	100,3	100,8										

Après être demeuré stable en janvier, l'indice suisse des prix à la consommation a progressé de 0,1 % en février 1978 pour atteindre 100,4 points (septembre 1977 = 100). En raccordant cette variation au dernier niveau de l'ancienne série, soit 168,6 points en septembre 1977, on obtient, pour le mois de février 1978, un indice de 169,3 points sur la base de 100 en septembre 1966, d'où une hausse de 1,1 % comparativement au mois de février 1977. La hausse de 0,1 % que l'indice général a connue en février résulte de mouvements de prix fortement divergents. Accusent des augmentations l'indice de l'alimentation (0,5 %), celui des boissons et tabacs (0,3 %) ainsi que de l'instruction et des loisirs (0,5 %). En revanche, l'indice du chauffage et de l'éclairage (-2,2 %) a encore reculé grâce à des réductions des prix du mazout. De nouvelles réductions des prix de l'essence ayant eu plus de poids que les relèvements de tarifs appliqués par les CFF aux abonnements de parcours, on a également enregistré une régression de l'indice des transports et communications (-0,1 %). En ce qui concerne les quatre autres groupes de biens et de services, ils n'ont pas fait objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois observé.

Indice des prix de gros

moyenne annuelle de 1963 = 100)

Année	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Moyenne
1977	143,0	144,3	151,0	152,0	152,6	152,8	153,5	153,5	155,3	155,7	155,8	153,8	151,9
1975	152,7	152,2	149,5	149,3	149,0	147,8	147,7	147,9	146,8	146,6	146,2	146,2	148,5
1976	146,1	146,4	147,1	147,6	147,5	148,1	148,4	148,2	148,0	147,6	147,6	147,9	147,5
1977	148,3	148,5	149,3	149,4	149,5	149,0	148,4	147,1	147,6	146,5	146,1	145,5	147,9
1978	144,7	144,3											

L'indice des prix de gros est replié à 144,3 points à fin février 1978 (1963 = 100), d'où un recul de 0,3 % par rapport au niveau atteint à la fin du mois précédent (144,7) et de 2,8 % comparativement à celui d'une année auparavant (148,5). Le taux annuel de variation s'était inscrit à -2,4 % en janvier 1978 et à +1,4 % en février 1977. Ce sont de nouveau les prix des marchandises importées qui ont été la cause principale de cette régression de l'indice général. Des baisses de prix ont surtout été enregistrées pour les fruits oléagineux, le cacao, le café, la volaille étrangère, le coton brut ainsi que pour la plupart des métaux non ferreux. Ont aussi fait l'objet de transactions à des prix sensiblement réduits les céréales, la farine de poisson, celle de viande, l'essence, le mazout, la semoule de blé dur, les fils de coton, le caoutchouc brut et le fer brut. En revanche, on a constaté de notables hausses de prix pour les bananes, le chocolat, le bois, les travaux de menuiserie, la chaux, les demi-produits en fer, les produits laminés en fer et acier marchands (notamment pour les tôles d'acier).

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
② 039 41 31 08

Secrétaire François Lachat, 2900 Porrentruy
général : ② 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ② 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ② 066 66 10 29
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville
② 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ
et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1 ② 032 93 41 51 / 93 41 53

Rédacteurs responsables :
François Lachat, Frédéric Savoye

Abonnement annuel : Fr. 25.—
Le numéro Fr. 2,50
Caisse CCP 25 - 2086